



Compte rendu CGT CSE du 23 février 2021

Ce document n'est pas un compte-rendu exhaustif de tous les échanges qui se sont tenus au cours de la réunion, mais destiné à vous informer des principaux points abordés lors de la réunion, avec une analyse de notre syndicat si nécessaire.

Approbation du PV du 19 janvier

En désaccord sur la rédaction des propos tenus par la DG concernant la situation de l'IEMFP de Salies de Béarn, la CGT n'approuve pas le PV du CSE du 19 janvier.

Etat des lieux par établissements de l'avancement de la mise en place de SERAFIN-PH

Les élu.e.s demandent quelle présentation est faite de ce dispositif puisque les avancées sont disparates selon les établissements. Le CGT exprime clairement la nécessité de respecter et préserver les spécificités de chaque établissement (articulation de la nomenclature notamment). Les équipes souhaitent être associées à ce travail de réflexion et mise en place.

La DG entend ces demandes et pointe les nécessités d'adaptation de l'association. SERAFIN-PH est un support, toutes les évolutions ne sont pas connues. Sous CPOM, la dotation pourrait d'ailleurs être perçue à moitié (couvrant les charges fixes), la tarification à l'acte pourrait donc mettre en danger les sources de financement.

La CGT interroge sur la réécriture des projets d'établissements et les moyens à disposition. Pour la DG, l'IME du Castel et l'ITEP d'Igon sont des établissements expérimentaux.

Pour la CGT, les lois sont votées plus vite que les professionnel.le.s ne sont formé.e.s, d'où un manque criant de moyens.

Point sur les CMPP : recrutement des médecins et neuropsychologues, mise en place du cahier des charges de l'ARS, comment s'adapte le CMPP de Pau sans médecin ?

L'association a multiplié la diffusion de ces postes. A ce jour, quelques contacts ont été pris auprès de médecins mais rien n'est formalisé. Des mouvements internes sont parus pour les CMPP de Pau et du Pays Basque.

Concernant le cahier des charges de l'ARS, l'association a reçu un avis favorable depuis le 31 décembre 2020. La prochaine échéance de travail est fixée à fin mars, la DG propose que Monsieur Gracia soit présent au prochain CSE pour faire une présentation plus précise.

La DG annonce la création d'1,5 ETP ES en CDD jusqu'au 13 juillet pour la réalisation d'actes.

Où en est l'association sur la mise en place des coordinateurs de projet et de parcours par établissement ?

La DG informe que les coordinateurs de parcours ne seront pas déployés au sein de l'association pour le moment.

Les fiches missions des coordinateurs, référents et co-référents de projets ont été présentées, et une note est parvenue aux RE fin janvier.

Point sur l'avancée de la mise en place de la cuisine centrale : réponse de l'ARS et consultation du CSE

Pas de réponse de l'ARS à ce jour, d'autant plus que les délais sont allongés en raison de la situation sanitaire. La DG et le CSE conviennent de la mise en place du groupe de travail avec les salarié.e.s avant le retour de l'ARS.

Si l'étude réalisée par le cabinet est un bon début, il existe des points à affiner concernant les cuisines dites « satellites » : quid du matériel existant, est-il adapté ou réutilisable pour ce projet ?

La CGT indique manquer d'éléments pour pouvoir rendre un avis éclairé, et sollicite une étude sur les personnels, les conditions de travail et l'impact social avant de se prononcer.

L'avis du CSE est donc reporté.

Point sur les PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) en cours

Présentation de documents par la DG.

Certains investissements sont programmés comme la construction du SESSAD à St Paul-lès-Dax.

D'autres sont à l'étude : MECS Clair Matin, Unité Autisme et restaurant d'application à Plan Cousut, centre de formation du siège, extension de l'ESAT Jean Genèze et antenne du DITEP sur Pau, ravalement du CMPP de Pau...

La DG informe qu'une visite de Borce par le Conseil départemental est prévue mi-mars.

Situation du secteur PEVLC et état des lieux des réservations

La situation est désormais compliquée, voire critique.

Pas de réouverture envisagée avant juillet 2021.

Les comptes du secteur (fonds propres de l'association) sont déficitaires de plus de 2 millions d'euros (cumul des déficits de 2008 à 2019). Le déficit pour 2020 est estimé à 180 000 € (comptes négatifs de 148 413 € en 2018 et 43 755 € en 2019).

L'objectif est de maintenir ce secteur en activité. Le plan d'action associatif vise à réduire les charges fixes, diversifier l'offre et répondre à un appel à projet pour la reprise d'un centre situé aux Aldudes.

La CGT interroge sur la pérennité de ce fonctionnement, la DG répond que les frais de siège ne peuvent être supportés par 2 établissements seulement. De plus, les fonds propres de l'association pour ce secteur sont à zéro.

Quels sont les projets d'avenir pour les enseignements bilingues ? Une négociation auprès de l'ARS pour la création de dispositif SEES est-elle envisageable ?

La DG indique ne pas avoir avancé sur ce projet et va se renseigner sur le dispositif SEES.

Un rendez-vous avec Monsieur VIGIÉ (IEN-ASH : Inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de l'Adaptation Scolaire et de la Scolarisation des élèves Handicapés) est programmé prochainement, ces questions pourront être abordées avec lui.

La CGT indique que le CIH (Comité Interministériel du Handicap) propose la mise en place de 3 pôles au niveau national, pour lesquels l'association devait candidater sur un appel à projet. La DG se renseigne et reviendra vers le CSE.

Retour sur le fonctionnement des CSSCT territoriales

Après évaluation du fonctionnement jusqu'à fin 2020, il est acté un retour à une réunion par trimestre. Maintien des visites d'établissements dissociées des CSSCT et harmonisation des tableaux RH. Les réunions de la CSSCT Centrale pourront être organisées sur site en fonction de situations particulières.

La CGT exprime ses craintes sur l'organisation de telles journées de travail, au regard des questions à traiter et du temps consacré à chaque établissement (une heure chacun !). Pour la CGT, cela ne permet pas aux élu.e.s de s'approprier de façon correcte toutes les problématiques liées à la santé, aux conditions de travail, à la sécurité et à l'hygiène.

Le CSE constate qu'il est difficile pour certains RP de s'approprier toutes les problématiques sécurité/conditions de travail. Analyse CGT : lors de la mise en place des CSE, la CGT a toujours milité pour le maintien des CHSCT d'établissement, seule instance véritablement efficace dans le domaine santé/sécurité/conditions de travail. Ce domaine particulièrement complexe nécessite une formation indispensable. Aujourd'hui, malgré la bonne volonté des membres du CSE et des RP, il est difficile de remplacer les CHSCT existants précédemment, ayant une approche de terrain

primordiale. De plus, le nombre d'heures de délégation RP (notamment dans les établissements de moins de 50 ETP) est totalement insuffisant pour mener un travail de qualité dans ce domaine santé/sécurité/conditions de travail.

La CGT demande à ce que le Représentant Syndical soit associé aux visites d'établissement puisqu'il fait partie des membres de la CSSCT Centrale. Accord de la DG.

Avancées sur la plateforme Pays Basque

Report du projet au 1er janvier 2022, le groupe de travail va être relancé d'ici peu.

La piste évoquée est la localisation sur l'ESAT Recur à Bayonne, dans l'ancien logement de fonction.

Est-ce que des séjours seront proposés cet été comme cela a été fait l'an passé ?

Pas de renouvellement des séjours de répit prévu.

Le Hameau Bellevue à Salies devrait accueillir des jeunes à besoins spécifiques durant les vacances à partir du mois d'avril. La mutualisation des équipes sera sollicitée pour l'accompagnement de ces jeunes à profil complexe.

La DG indique que des séjours seront proposés sur l'IME Plan Cousut et Salies pendant la période de fermeture estivale pour des associations extérieures.

Questions diverses

Convention EDF : La CGT demande si les salarié.e.s peuvent bénéficier des tarifs préférentiels négociés par l'association. La DG se renseigne pour apporter une réponse et fera parvenir au CSE l'ensemble des conventions signées par les PEP64.

Situation Plan Cousut : Les élu.e.s indiquent que le manque de communication de l'association engendre un malaise et un mal-être chez les salarié.e.s qui sont une nouvelle fois confronté.e.s à une situation difficile. La DG informe que des visites d'établissement vont être programmées prochainement avec le président.

Égalité professionnelle : La DRH présente les résultats obtenus par l'association sur les indicateurs d'égalité professionnelle femmes/hommes.

RP Plateforme SESSAD Béarn : Une réflexion doit être menée par la DG et les organisations syndicales pour le prochain CSE.

Association sportive et culturelle : aucune avancée de la part de la DG sur ce sujet. La DRH rappelle que le CSE peut également en être le gestionnaire.

Piscine de Plan Cousut : La DG informe avoir reçu un courrier de la mairie de Biarritz, qui indique que le dossier devra désormais être porté par la Communauté

d'Agglomération du Pays Basque. Les PEP envisagent donc sérieusement d'acter la fermeture définitive de la piscine (point à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration).

La délégation CGT au CSE

-